

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DUNKERQUE - 5902 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 30/07/2024 - B2024/003534 - 2018 B 00060 - 835 152 364 - A Mi-Bois

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise A MI-BOIS - SIREN : 835152364						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12 Durée de l'exercice précédent 12							
						Exercice N clos le 31/12/2023	
ACTIF							
						Brut 1	
						Amortissements-Provisions 2	
						Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	51 939	030	38 373	13 566	
	Immobilisations financières (1)	040		042			
	TOTAL I (5)	044	51 939	048	38 373	13 566	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	5 443	052		5 443	
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	23 866	070		23 866	
	Créances autres (3)	072	12 857	074		12 857	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	27 423	086		27 423	
Charges constatées d'avance	092	527	094		527		
TOTAL II	096	70 116	098		70 116		
TOTAL GENERAL (I + II)						110	122 054
						112	38 373
							83 682
PASSIF						Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		5 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		500	
	Réserves réglementées			130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres..)			132		1 452	
	Report à nouveau			134		11 625	
	Résultat de l'exercice			136		8 178	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	TOTAL I			142		26 755	
Provisions pour risques et charges						TOTAL II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		17 765	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		6 996	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	525	172	10 073	
	Comptes courants d'associés			173		7 679	
	Autres dettes			175		14 414	
Produits constatés d'avance			174				
TOTAL III			176		56 927		
TOTAL GENERAL (I + II + III)						180	83 682
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	10 980	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A MI-BOIS - SIREN : 835152364										☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2023	
Ventes de marchandises										209	210
Production vendue biens										215	214
Production vendue services										217	218
Production stockée											222
Production immobilisée											224
Subventions d'exploitation reçues											226
Autres produits											230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	211 291
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											234
Variation de stock (marchandises)											236
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)											238
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)											240
Autres charges externes											242
Impôts, taxes et versements assimilés										243	244
Rémunérations du personnel											250
Charges sociales											252
Dotations aux amortissements											254
Dotations aux provisions											256
Autres charges										259	262
Total des charges d'exploitation (II)										264	201 536
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270	9 755
Produits financiers											280
Produits exceptionnels											290
Charges financières											294
Charges exceptionnelles											300
Impôts sur les bénéfices											306
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310	8 178
B - RÉSULTAT FISCAL										312	8 178
Rémunérations et avantages personnels non déductibles										316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318	
Provisions non déductibles										322	
Impôts et taxes non déductibles										324	1 443
Divers et intérêts excédentaires										247	330
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier										249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997	
Entreprise nouvelle										986	987
Reprise d'entreprise en difficulté										981	989
Zone restruct. défense										127	138
Bassins d'emploi à redynamiser										991	344
ZFANG 44 quaterdecies										345	993
Bassins urbains à dynamiser - BUD										992	
Créance report en arrière du déficit										346	350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)										655	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)										643	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)										645	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)										647	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)										648	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)										641	
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)										990	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)										649	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										352	9 621
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356	
Déficits antérieurs reportables											360
Résultat fiscal après imputation des déficits										370	9 621

Principes et méthodes comptables

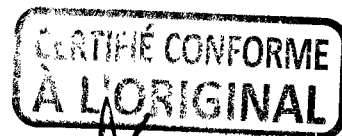
Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.



• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **83 681,81 €**.

Le résultat net comptable est un bénéfice de **8 177,77 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

• Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

• Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

• Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

- Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres	51 939,00			51 939,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

- Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres	30 951,00	7 422,00		38 373,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

- État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	23 866,00	23 866,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	938,00	938,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	11 919,00	11 919,00		
Charges constatées d'avance	527,00	527,00		
TOTAL	37 250,00	37 250,00	0,00	0,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

- État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	17 182,00	6 202,00	10 980,00	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 804,00	6 804,00		
Personnel et comptes rattachés	1 693,00	1 693,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 967,00	2 967,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	1 443,00	1 443,00		
TVA	3 970,00	3 970,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	7 679,00	7 679,00		
Autres dettes	14 414,00	14 414,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	56 152,00	45 172,00	10 980,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

- État des charges à payer et des produits à recevoir

CHARGES À PAYER	MONTANT	COMMENTAIRE
TOTAL	0,00	
PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT	COMMENTAIRE
Clients - Factures à établir	13 233,00	
TOTAL	13 233,00	

- État des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges constatées d'avance	527,00	
TOTAL	527,00	

- Capitaux propres

RUBRIQUES	DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DE CAPITAL	RÉDUCTION DE CAPITAL	AFFECTATION DU RÉSULTAT	FIN D'EXERCICE
Capital	5 000,00				5 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	500,00				500,00
Autres réserves	1 452,00				1 452,00
Actionnaires capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	10 039,00			1 585,00	11 625,00
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	1 585,00	8 178,00		-1 585,00	8 178,00
TOTAL	18 576,00	8 178,00	0,00	0,00	26 755,00

A MI-BOIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
Siège Social : 863 rue de la gare 59299 BOECHEPE

RCS DUNKERQUE 835 152 364

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2024

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de 8 177,77 € de l'exercice de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves » 8 177,77 €

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société seraient de 26 754,94 €.

Conformément à la loi, l'actionnaire unique constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la création de la société.

Certifié Conforme

LEMAIRE Alexandre
Le Président,

